

Programme d'échange **VICE VERSA <->** Résidences Croisées
entre le Centre des cultures numériques et sonores
Transcultures (Mons) et **LA CHAMBRE BLANCHE (Québec)**



LA CHAMBRE BLANCHE invite les créateurs et concepteurs numériques québécois à soumettre leur dossier pour VICE VERSA, une résidence de plusieurs mois divisée en trois volets. La première partie se déroulera en réseau, puis la deuxième et la troisième partie auront lieu dans les deux centres respectifs (à Mons et à Québec). Un artiste programmeur de la Fédération Wallonie-Bruxelles et un artiste ou concepteur multimédia québécois seront sélectionnés afin de travailler ensemble dans le but de faire une œuvre « singulière » commune ou travaillant des champs et des compétences complémentaires. Les participants doivent démontrer un intérêt au travail collaboratif et il est nécessaire que l'artiste oeuvre dans le domaine des arts numériques (installations, dispositifs interactifs, géolocalifs,...), des arts en réseau (net-web art,...) ou encore des nouvelles pratiques performatives intermédiaiques.

PREMIER VOLET

Le premier volet consistera en une résidence « en ligne ». Cette première étape servira avant tout à un premier échange entre le participant belge et le participant québécois, aboutissant à la conceptualisation et à la préparation du projet avec au final, un cahier des charges techniques et artistiques clairement établi (à rendre aux institutions partenaires) afin de pouvoir le développer concrètement, lors des résidences « physiques », le plus efficacement possible. Il sera aussi demandé aux artistes de trouver un *modus operandi* pour ce type de résidence (méthode de travail, logiciels...), de le développer et le documenter (blogs, réseaux sociaux, *streaming*...) afin que l'expérience puisse servir à d'autres.

INCLUS:

- une résidence virtuelle de quatre semaines
- des droits de 1000 \$ CAN
- plusieurs rencontres virtuelles se feront entre les participants et les partenaires (à préciser selon les besoins) avant remise du cahier des charges et précision du projet à la fin de la résidence virtuelle.

DEUXIÈME VOLET

Le deuxième volet sera une résidence « physique » à LA CHAMBRE BLANCHE (Québec) pour les deux participants, suivra une présentation publique.

INCLUS:

- une résidence de six semaines
- des droits de 2000 \$ CAN
- le transport
- une rencontre publique organisée par le centre
- un accès à nos laboratoires et à un support technique
- un montant supplémentaire de 250 \$ CAN pour l'achat de matériel de production
- l'hébergement

TROISIÈME VOLET

Lors du troisième volet, les deux participants termineront leur œuvre commune à Transcultures, à Mons, en Belgique. L'œuvre sera présentée lors des Transnumériques, Biennale des cultures numériques (dans le cadre de Mons 2015, Capitale européenne de la Culture)

INCLUS:

- une résidence de 4 à 6 semaines
- un soutien à la création forfaitaire de 1450 euros
- le transport aller-retour Québec-Belgique
- au moins une rencontre publique organisée par Transcultures (en lien avec les partenaires locaux)
- un support technique et communicationnel
- un montant supplémentaire de 200 euros pour l'achat de matériel de production
- l'hébergement à la résidence Transcultures

La sélection des dossiers se fera selon la qualité de la pratique artistique de l'artiste, mais aussi sur la volonté de faire une œuvre collaborative et inédite dans un contexte de création multiforme et une bonne adéquation avec les contextes d'accueil à Québec et à Mons. Les langages de programmation privilégiés pour le candidat belge seront un ou plusieurs des langages suivants : HTML, PHP, JavaScript, Arduino, Processing, C++, Python, Pearl et le développement d'application tablette/téléphone. Le projet final devra être facilement transportable, ne demandant pas une logistique lourde. À noter que l'artiste belge ne sera en aucun cas un exécutant et que le projet final prendra la forme d'une œuvre collaborative, les deux artistes seront sélectionnés pour leur complémentarité / la complémentarité de leurs propositions.

La résidence virtuelle aura lieu du 1er avril 2015 au 30 avril 2015. La résidence in situ à LA CHAMBRE BLANCHE (Québec) se déroulera du 1er mai 2015 au 8 juin 2015. Puis, la résidence à Transcultures (Mons) se déroulera de mi-octobre 2015 à fin novembre 2015.

Cet appel s'adresse exclusivement aux artistes québécois en arts numériques, arts réseau et en pratiques performatives intermédiaiques.

La proposition doit comprendre :

- une lettre d'intention (le participant pourra préciser sa façon de percevoir les différentes étapes de sa résidence)
- une proposition de projet précédé d'un court résumé de celui-ci (5-10 lignes)
- une documentation visuelle (10 pages maximum)
- un court texte décrivant la démarche de l'artiste
- un curriculum vitae à jour

Faites parvenir votre proposition à :

belgique@chambreblanche.qc.ca

Seuls les dossiers numériques seront acceptés.

Faites parvenir votre proposition avant le

22 février 2015 avant minuit

Tous dossiers de plus de 12 Mo seront rejetés.

Pour informations: 418-529-2715